**SAISINE DES SYNDICATS CGT, SNJ ET CFDT DE L'ANTENNE DE LYON CONCERNANT LES NOUVELLES RESTRICTIONS ANNONCEES EN SEPTEMBRE**

Monsieur le directeur régional,

La direction d'AURA a annoncé aux équipes « de nouvelles mesures d'ajustement au regard de notre situation financière afin de sécuriser notre trajectoire et de parvenir à l'équilibre à fin 2026 ». « 400 jours à économiser d'ici la fin de l'année », avez-vous expliqué. Conséquence : 7 jours de JT communs supplémentaires entre les rédactions de Grenoble et Lyon ainsi que la mutualisation de deux émissions « Dimanche en politique » grande région qui s'ajoutent à celles déjà prévues. Pour 2026, ce sont 84 JT commun qui sont programmés soit 168 éditions. Un record dans le réseau.

Pourtant, les chiffres du bilan financier jusqu'à fin juin, présentés en commission économique du CSE réseau, étaient au vert. La région AURA a réalisé 1,6 millions d'euros d'économies par rapport à son budget prévisionnel. Sa masse salariale était en économie de 700 000 euros.

Que s'est-t 'il passé en juillet et août alors que nous avons vécu 7 semaines d'éditions mutualisées ? Les journalistes ont pourtant pris entre 3 et 5 semaines de congés (à l'exception des nouveaux intégrés) et les techniciens se sont pliés aux besoins de l'activité réduite pour cause de JT communs.

Résultat : le nombre d'équipes de journalistes planifiées ne justifiait pas de mutualiser les éditions sur une aussi longue période. 3 CDD d'école ont travaillé durant 9 semaines, ce qui représente une dépense en ETP non négligeable. Pendant ce temps, le nombre de monteurs/jour est resté dans les limites prescrites. Ce qui a provoqué pour les monteurs un surcroit d'activité et une souffrance au travail.

Conséquences : un nombre réduit d'équipes/jour et des JT communs en plus. C'est la double peine.

Parallèlement à ces restrictions et à ces mutualisations, s'ajoute la perte de la gestion et de l'ensemble des montages de l'émission « Nos Terres Gourmandes », désormais confiées à la Région Grand Est.

Derrière cette logique de mutualisation et de répartition des suppressions d'ETP, la question de fond demeure : s'agit-il réellement d'optimiser les ressources à l'échelle de l'entreprise FTV, ou de faire porter à certaines régions une part plus importante de l'effort collectif, au risque de fragiliser leurs propres moyens humains et leur capacité à assurer leurs missions ?

Conformément à l'accord sur le dialogue social à France télévisions du 8 décembre 2008 sur la prévention des conflits, nous vous saisissons des points suivants :

**- Explications détaillés de ces restrictions et la répartition de ces économies entre les 3 antennes d'AURA.**

**- Limitation du nombre de JT communs pendant la période estivale. Et un nombre total de JT communs qui ne dépasse pas 60 jours pour 2027.**

**- Une meilleure coordination entre les moyens de la rédaction et ceux de la technique.**

**- Comblement dans les plus brefs délais d'un poste de documentaliste, de deux postes d'OPV, d'un poste de standardiste et la confirmation de la mise en consultation d'un poste de rédacteur à Lyon.**

**- le maintien d'une activité de fabrication d'émissions et de programmes de l'antenne et un calendrier précis sur les productions et les projets éditoriaux prévus d'ici fin 2026 et pour le premier semestre 2027**

**- L'assurance que la réorganisation du travail des assistantes n'engendre pas de suppressions de postes.**

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, nos salutations distinguées.

Pour le SNJ, Myriam FIGUREAU Pour la CGT, Denis MILAN Pour la CFDT, Patricia JOMAIN





